

Le projet pédagogique de l'établissement de formation IRIS

1- Formation initiale et continue des secteurs médico-sociaux et éducatifs

1.1 Préambule :

Ce projet a pour objectif de définir les valeurs et les orientations globales de travail partagées par les salariés, le conseil d'administration, le comité d'éthique d'IRIS. Il présente également les différents dispositifs qu'IRIS propose. La validité du projet d'établissement est de cinq ans, après validation par le conseil d'administration, conformément à ce que la loi du 2 janvier 2002 prévoit concernant les projets d'établissement ou de service de l'action sociale et médico-sociale.

1.2 Une présentation d'IRIS

L'initiative de la création de l'institut revient à quatre personnes, deux issues du secteur psycho socio éducatif, une du champ de l'animation et l'autre des ressources humaines. D'emblée, l'association de leurs motivations converge vers une volonté partagée de développer des actions de formations continues et initiales en faveur de professionnels du secteur psycho-socio-éducatif et de l'intervention à domicile. IRIS propose des actions fixées par un calendrier annuel dans ses locaux et in situ. Une adaptation des propositions aux possibilités des organismes qui sollicitent son intervention fait partie du dispositif global. Ainsi toute action de formation continue peut se concevoir selon deux organisations distinctes préétablies par l'IRIS ou adaptées au besoin du service. L'un et l'autre procédé cohabitent. IRIS est un Institut de Ressources en Intervention Sociale, un centre de formation.

Les professionnels d'IRIS sont motivés par :

- Le respect et la promotion des droits fondamentaux inscrits dans les textes nationaux et internationaux tels que le respect de l'individu, l'intégration des personnes handicapées, que l'handicap relève du handicap social ou du handicap physique ou du handicap mental.
- Soutenir l'exercice de la citoyenneté en favorisant le respect de l'intégrité et de la dignité de chacun,
- La participation entreprenante aux évolutions de la société en développant des capacités d'adaptation, de transformations des acteurs du social et en développant une double posture des professionnels d'IRIS impliqué dans des recherches du champ du social et impliquante pour les acteurs du social qu'ils accompagnent.
- Le soutien de la promotion individuelle

1.3 Un constat

L'appartenance d'IRIS aux champs socio-éducatif, médico-social et de la petite enfance permet un repérage favorable à l'innovation pédagogique :

- Le champ du social a besoin de professionnel qualifié
- La société évolue, se transforme
- Les professionnels en exercice ont besoin d'être accompagnés dans l'acquisition de nouvelles connaissances pour s'adapter aux transformations sociales
- Il y a une réelle pénurie de professionnels diplômés pour satisfaire les postes à pourvoir. Actuellement le rapport entre les effectifs de professionnels qualifiés sortant des dispositifs de formation et le nombre de postes à pourvoir ne permet pas la satisfaction de tous les postes.
- Il existe une nouvelle reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie (VAP, VAE, ...)

1.4 L'institut s'est donné des missions et un projet

Les missions retenues dans la charte de création d'IRIS sont les suivantes :

- Favoriser une constante adéquation entre l'évolution sociale, l'évolution sociétale et les besoins d'accompagnement des professionnels que cela, nécessite.
- Réfléchir à des outils pédagogiques qui s'adaptent aux publics et aux problématiques des usagers auxquels ils se destinent.
- Favoriser la promotion sociale des professionnels qui sollicitent les dispositifs de formation proposés par l'IRIS.

Notre contexte contemporain est en constant changement. Son évolution, tant sociale que sociétale, suscite de nouvelles missions pour lesquelles lors de leurs formations initiales, les professionnels du travail social en exercice n'ont pas été préparés. Ces écarts entre la nouvelle réalité du terrain et les compétences professionnelles génèrent des tensions entre les professionnels et les usagers, entre la demande qu'ils perçoivent et la réponse qu'ils peuvent y apporter.

IRIS intègre ces dimensions à ses interventions et propose ainsi une pédagogie à la fois centrée sur l'analyse des besoins en formation et sur les compétences des professionnels, leur permettant d'être en adéquation avec les exigences de leur champ professionnel pour une adaptation sociale aux nouveaux publics, aux nouveaux enjeux sociétaux et aux nouvelles missions confiées aux institutions.

- L'appartenance d'IRIS au champ social favorise une innovation pédagogique permanente et un repérage efficace des besoins du personnel et des adaptations nécessaires. L'accompagnement et ou le coaching s'adressent à des demandes individuelles d'évolution personnelle et professionnelle.
- La VAE s'adresse aux personnes ayant une expérience professionnelle et ou bénévole, voulant faire reconnaître leurs compétences acquises tout au long de leur pratique.

Cette reconnaissance est validée par l'obtention de tout ou partie du diplôme sollicité. IRIS, institut de Ressources propose un accompagnement dans la démarche de validation des acquis et de l'expérience.

- IRIS accompagne ceux qui souhaitent entreprendre une formation diplômante à travers différents dispositifs de préformation.
- IRIS propose des actions de formation de différents niveaux depuis les préformations jusqu'à la formation des cadres de l'action sociale et médico-sociale, de la petite enfance.

Les évolutions concernent aussi les voies de validation des diplômes, c'est ainsi que l'attribution d'un diplôme peut s'obtenir également à partir d'une validation de connaissances acquises pendant un processus de formation initiale, mais aussi en s'associant à la validation de connaissances acquises pendant l'exercice professionnel. Il s'agit de la **Validation des Acquis** et de l'**Expérience**. Cette transformation nous semble satisfaire une nouvelle forme de reconnaissance de compétences et s'inscrire dans une dynamique de promotion sociale.

L'accompagnement individuel « sur mesure » vise à accompagner toute personne qui souhaite s'engager sur la voie du changement, de la réussite personnelle. Il s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'un soutien extérieur pour franchir une étape professionnelle ou personnelle, de prendre une décision.

Les préformations permettent à des personnes désireuses d'entreprendre une formation d'un métier du social de la petite enfance, de confirmer ou d'infirmier leur projet de formation à partir d'un accompagnement à l'élaboration de leurs motivations, ainsi qu'à travers une préparation aux différentes épreuves de sélection et une sensibilisation au métier visé.

La formation des cadres est également importante, en effet les fonctions d'encadrement nécessitent des compétences spécifiques. IRIS propose des formations pour l'acquisition de compétences propres aux différents aspects de la fonction de direction, comme la gestion budgétaire, le recrutement, la prise de décision, l'animation d'équipe, les liens avec les partenaires, l'évaluation, les orientations nationales etc...

La formation des travailleurs sociaux permet d'aider les professionnels à faire face aux transformations de leur champ professionnel.

Le CAFERUIS permet d'acquérir des compétences et une légitimité nécessaires à la pratique de l'encadrement dans le secteur social, cette formation est validée par un diplôme. Elle contribue à la promotion sociale des individus ainsi qu'à leur professionnalisation.

Le DEEJE – Le DEEJE permet d'acquérir des compétences dans l'accueil de l'enfant et de sa famille, dans l'intervention sociale. Le Caferuis et le DEEJE, ces 2 formations diplômantes sont construites dans une dynamique de formation en alternance de théorie et de pratique. Par cela IRIS accompagne les étudiants dans leur recherche de stage, qu'ils entreprennent dans un principe de recherche d'emploi. A cet effet des techniques d'élaboration de CV et de lettre de motivation leur sont proposées quand les candidats rencontrent une difficulté. IRIS propose une liste de lieux de stages partenaires. Une convention de partenariat est signée entre le centre et le terrain de stage. Cette convention permet d'assurer la qualité de l'organisation dans une dynamique apprenante et intégrative dans le métier et le secteur.

La recherche-action est un outil pédagogique. Elle permet à chaque étudiant de partir de sa propre expérience pour entrer dans son processus de formation.

La recherche-action comme dispositif spécifique : La recherche-action s'opère in situ, en vraie grandeur, sur le terrain. Elle cible une théorisation des pratiques sociales.

La recherche-action est une recherche impliquée et impliquante, elle constitue un projet social doublé d'un projet scientifique, qui articule constamment une dimension sociologique : l'analyse de l'implication de l'auteur-acteur de sa recherche, de son action au sein des institutions et des rapports de l'individuel et du collectif dans le processus de changement social, avec une dimension épistémologique : la distanciation tant au niveau de ses propres pratiques et représentations sociales, que des problématiques rencontrées sur le terrain d'exercice.

Les écarts entre les nouvelles réalités du terrain et les compétences professionnelles génèrent des tensions entre les usagers des services et les professionnels qui y exercent et provoquent un décalage entre les compétences développées en formation initiale des professionnels et l'efficacité de l'action sociale. IRIS propose pour cela un accompagnement des professionnels à travers des actions de recherche-action et ou de formation-action. Le lieu professionnel devient alors le lieu d'observation, d'investigation, la source de réflexion des participants, le collectif de la session de formation étant alors le collectif de professionnels.

1.5 L'engagement d'IRIS dans la recherche :

L'Institut de Ressources en Intervention Sociale, composé de professionnels de terrain et de chercheurs (psychanalystes, psychologues, médecins, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, assistants de service social, puéricultrices, sociologues, psychopédagogues...), développe au sein de groupes de travail des recherches sur l'intervention sociale en articulant les pratiques de terrain aux connaissances actuelles relatives à la protection de l'enfance, au soutien à la fonction parentale, aux établissements d'accueil pour jeunes enfants et des secteurs social et médico-social et à la professionnalisation des professionnels de ces champs.

L'équipe de recherche de l'Institut de Ressources en Intervention Sociale, développe différents axes de recherche (dans une approche sociologique, psychanalytique, psychopédagogique) relatifs à l'intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la famille.

Ceci a conduit Iris à s'investir dans le champ des services à la personne. En effet, ce secteur est porteur d'une dynamique de cohésion sociale, notamment, en participant à l'amélioration des conditions de vie des personnes nécessitant une aide, une assistance pour rester dans leur environnement personnel, en répondant à un besoin de prise en charge partiel pour le maintien de leur autonomie, ou encore en participant à la conciliation entre la vie sociale et professionnelle des parents choisissant une auxiliaire parentale pour la garde et l'éveil de leur jeune enfant. Bien que son émergence ne soit pas récente, son déploiement actuel mobilise une professionnalisation des pratiques des professionnels de ce secteur.

1.6 La formation permanente

L'éducation permanente présente la particularité d'être simultanément continue (tout au long de la vie) et discontinue (interventions à des moments ponctuels).

IRIS intègre ces dimensions à ces modalités de propositions de formations et propose ainsi une pédagogie centrée sur l'analyse du besoin en formation permettant aux professionnels d'être en adéquation avec les nouvelles exigences du champ professionnel (adaptations

sociales aux nouveaux publics, aux nouveaux enjeux sociétaux et aux nouvelles missions confiées aux institutions)

1.7 Une pédagogie globale

Nous avons comme volonté de mettre en œuvre une pédagogie interactive organisée en ateliers de mutualisation. Chaque session se présente comme une occasion unique de bénéficier d'un apport de connaissance de haut niveau et de découvrir des situations concrètes rencontrées et exposées par les autres participants. Ainsi il est possible d'appréhender les problématiques propres à d'autres lieux d'activité et en lien avec le sujet du module de formation choisie.

Cette pédagogie interactive favorise l'appropriation des connaissances, la capacité de faire des liens théorie /pratique et l'appropriation des concepts développés pour une transformation et/ou une amélioration des pratiques professionnelles. Notre vocation essentielle étant de :

- Contribuer à la formation permanente de professionnels en exercice
- Être un espace de ressources pour les professionnels en exercice dans le champ de l'Intervention Sociale
- Contribuer à la formation initiale.

La pédagogie retenue, loin de mettre à l'écart la nécessaire acquisition de nouvelles connaissances, la favorise en mettant au cœur des interventions des formateurs, les participants aux sessions. Nous avons conscience que le besoin d'accompagnement, de formation, de ressource s'exprime à travers les interrogations soulevées par la pratique quotidienne dans les situations rencontrées dans la vie professionnelle. Nos propositions s'orientent vers la facilitation de l'expression des interrogations soulevées par la pratique et la confrontation au réel, les situations rencontrées dans la vie professionnelle. Cette pédagogie « inductive » favorise la créativité intellectuelle « cadrée » par l'expertise des intervenants.

La prise en compte des transformations de la société, la nécessaire collaboration avec les partenaires sociaux et politiques doivent permettre au centrage de la pratique autour de l'usager de contribuer à la cohésion sociale en « contextualisant les individus ». Ainsi les formations dispensées sont conçues selon un dispositif d'alternance.

Elles constituent une démarche de professionnalisation dynamique au sein de laquelle les stagiaires sont acteurs de leur formation au travers d'un va-et-vient constant :

- Entre l'acquisition de savoirs, de savoir faire et de savoir être et leur confrontation aux réalités professionnelles,
- Entre leurs connaissances antérieures et les nouvelles connaissances acquises,
- Entre les pratiques professionnelles et leur formalisation,
- Entre l'agir professionnel et la réflexion, et ce, dans une démarche de changement participatif.

Les actions de formation dispensées par l'IRIS permettent :

- De prendre en compte les réalités tant sociales et économiques, que culturelles des usagers.
- D'analyser les besoins des usagers, notamment des enfants et des familles afin d'être en mesure de proposer des actions psycho-socio-éducatives adaptées.
- De situer les usagers au centre des pratiques professionnelles.

- De construire et conduire une démarche de projet.
- De construire et conduire des actions collectives.
- De se situer dans une équipe pluri disciplinaire où les différences ne sont pas vues en termes d'opposition ou de rivalité, mais en terme de complémentarité.
- De se situer comme acteur en partenariat afin de contribuer à la centration de l'action sociale et des interventions autour de l'utilisateur.

1.8 L'évaluation :

Elle concerne :

1. une évaluation des dispositifs de formations
2. une évaluation des effets produits une fois les formations achevées
3. une évaluation des actions de recherches dans lesquelles IRIS est engagée
4. le respect des valeurs présentées dans le projet
5. la continuité de l'adéquation entre la position impliquée et impliquante des professionnels d'IRIS.

IRIS est une association (créée en 2002) régie par la loi de 1901 dirigée par un conseil d'administration qui assume la responsabilité de l'association dans les domaines éthique, pédagogique, financier et administratif. Ce conseil s'appuie sur les avis des comités d'éthique, technique et pédagogique. Ces comités étant composés :

- D'universitaires,
- De travailleurs sociaux diplômés d'État (éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, ...),
- D'une puéricultrice diplômée d'État,
- De la directrice d'IRIS,
- D'un membre du conseil d'administration,
- De personnes qualifiées extérieures à IRIS,
- D'étudiant(e)s ou de stagiaires.

Cette volonté de doter Iris d'une équipe pluridisciplinaire issue du champ de l'intervention sociale et de la petite enfance ayant acquis une importante expérience professionnelle et engagée dans des recherches, permet d'apporter aux stagiaires des approches et des contenus diversifiés nécessaires aux différents professionnels dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

De plus les formateurs permanents participent aux différentes actions proposées par l'association et participent à leur élaboration et à la cohérence entre les différentes actions. Ils dispensent des enseignements en lien avec leurs spécialisations professionnelles et le champ de leurs recherches. Ils sont titulaires au minimum d'un diplôme de second cycle de l'enseignement supérieur (DSTS, DHEPS, maîtrise), et pour une majorité d'entre eux titulaires d'un diplôme universitaire de troisième cycle (DESS, DEA, Master). Leurs parcours professionnels initiaux de travailleurs sociaux ou médico-sociaux, de cadres et de formateurs sont diversifiés et permettent une transversalité de l'approche du champ de l'intervention sociale et de la petite enfance.

IRIS fait appel en plus à des formateurs vacataires, professionnels des secteurs socio-éducatif et médico-social (éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, puériculteurs, assistants de service social, auxiliaires de puériculture...) ou des champs connexes (droit, psychologie, sociologie, économie, ressources humaines, informatique, gestion ...) se reconnaissant dans le projet et l'éthique d'IRIS.

Le personnel administratif assure le traitement administratif et participe avec l'équipe pédagogique à l'accueil des stagiaires et à la cohérence du fonctionnement global de l'institut.

1.9 Les partenaires d'IRIS

IRIS a établi un réseau et des partenariats basé sur :

- - les formateurs de terrain,
- - Des employeurs et les collectivités territoriales.
- - ...

1.10 Les locaux d'IRIS

IRIS possède des locaux administratifs et de formation à Asnières-sur-Seine (92), et des locaux à Paris (75020)

1.11 Composition et mission du Comité technique et pédagogique (CTP) CAFERUIS

Composition :

- Docteur en formation des adultes.
- Directrice Iris.
- Docteur sociologue.
- Responsable de centre d'activité (RCA) du CAFERUIS.
- Chef de service socio éducatif
- Assistante de service social, chef de service social, Diplôme Universitaire de directeur de structure d'accueil de la petite enfance, cafdes.
- Deux étudiants par promotion

Missions :

Le comité technique sera chargé de la mise en œuvre des orientations du projet pédagogique de la filière et du respect des conditions générales d'organisation de la formation. Les procédures d'allègements mentionnées à l'article 9 de l'arrêté du 16 novembre 2005, seront accordées après la définition par le CTP des protocoles d'allègements. Le CTP de la filière EJE, collaborera avec le CTP du CAFERUIS (actuellement dispensé par IRIS).

Il y a un responsable pour chaque filière diplômantes soit :

- Le CAFERUIS

IRIS - Institut de Ressources en Intervention Sociale

6 bis rue Denis Papin - 92600 Asnières-sur-Seine

Tél : 01.76.64.73.90 – Fax : 01.47.90.19.76 - .Email : formation@institut-iris.fr - Site Internet : www.institut-iris.fr

- Le DEEJE
- ...

Chaque étudiant bénéficie :

- D'un accompagnement individualisé par un formateur référent pour leur parcours de formation.
- D'une guidance de mémoire individuelle dispensé par un guidant spécialisé pour l'élaboration de leur recherche.

2 - Un tableau présentant l'organisation pédagogique de l'établissement et faisant apparaître la répartition des différentes disciplines et activités avec, en regard, le nom des responsables

- **Conseil d'administration**
- **M. CHANTEREL** Président d'IRIS
- **Mme GEY** Directrice IRIS
- **Mme DELGADO** Administratif
- **Mr Bruno SOUVIRAA-LABASTIE** Chargé du Développement
- **Mme HOREAU** Comptabilité

Formateurs

- Puéricultrice
- Formateur en communication Gestion des Conflit
- Master sciences sociales
- Psychopédagogue de la petite enfance
- EJE – Analyste des pratiques
- EJE, DSTS, DESS de formateur d'adultes
- DEA droit public Économique
- CESF
- Assistante de Service Social - Diplôme Universitaire de Directeur-trice ou Responsable d'Établissements et de services d'Accueil de Jeunes enfant - CAFDES
- Informatique et Gestion
- EJE, Formatrice
- EJE - Psychomotricienne
- Psychologue Clinicienne
- Docteur Sociologue
- DESS de formateur d'adultes – Caferuis (en cours)
- DESS Management et Évaluation des organisations de santé et d'éducation

IRIS - Institut de Ressources en Intervention Sociale

6 bis rue Denis Papin - 92600 Asnières-sur-Seine

Tél : 01.76.64.73.90 – Fax : 01.47.90.19.76 - .Email : formation@institut-iris.fr - Site Internet : www.institut-iris.fr

Siret : 449 941 087 00032 – APE : 8559A - Association Loi de 1901 déclarée en préfecture sous le n° 09202028115